

# Les femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle

## L'AUTONOMISATION : UN APERÇU DES DÉFIS ET DES POSSIBILITÉS

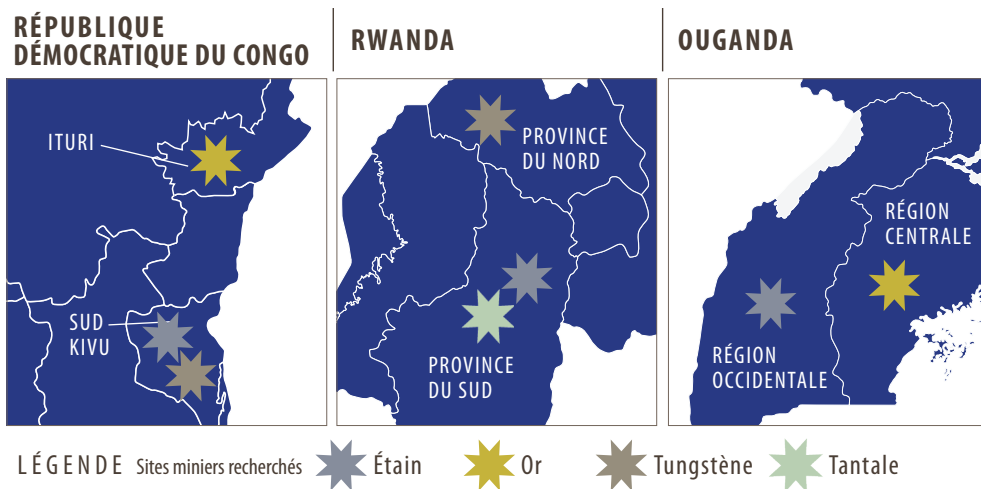
### Contexte en Afrique centrale et de l'Est

Environ le tiers des réserves minérales de la planète se trouve en Afrique. Des millions de personnes sur ce continent comptent sur l'exploitation minière artisanale et à la petite échelle (EMAPE)—une pratique informelle qui utilise des techniques et de l'équipement de base—pour assurer leurs moyens de subsistance.

Les gouvernements multiplient les efforts pour intégrer les artisans miniers à l'économie formelle. On réforme les politiques pour accroître les bénéfices tirés de la richesse minérale, notamment par l'entremise de la fiscalité. Parallèlement, on est à mettre en place le Mécanisme régional de certification de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) ainsi que des systèmes de chaîne de chaîne d'approvisionnement partout dans la région pour acheminer des minéraux obtenus de sources responsables vers les marchés internationaux.

Les femmes sont un rouage essentiel de l'exploitation minière artisanale ; elles interviennent dans le lavage, le broyage et le tamisage ainsi que dans le commerce des biens et services. Elles dépendent des revenus procurés par cette économie minière informelle pour soutenir leurs ménages et autres personnes à leur charge. Pourtant, au niveau le plus fondamental, on fait souvent fi de la participation diverse et active des femmes dans le secteur artisanal ainsi que de la dimension sexospécifique de l'exploitation minière artisanale.

Une équipe de chercheuses et de chercheurs se penche sur les moyens de subsistance des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle des 3T (étain, tantale, tungstène) et de l'or en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda.



L'étude se penche sur la dynamique dans deux sites miniers et dans leurs environs, dans chacun des pays afin de révéler comment les inégalités entre les sexes limitent les contributions et les possibilités des femmes à titre d'actrices économiques et politiques dans le secteur minier artisanal.

De plus, l'équipe de recherche examine comment les initiatives, des politiques, des règlements et des lois omettent de reconnaître les inégalités entre les sexes au sein des collectivités minières, rendant les femmes encore plus vulnérables. Les trois pays en sont à différentes étapes de la mise en œuvre de réformes qui ciblent l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'exploitation minière artisanale, ce qui permet d'établir des comparaisons à l'échelle de la région.

Les quatre constatations clés qui suivent présentent un aperçu des défis que doivent relever les femmes des trois pays dans le secteur minier artisanal, à la lumière d'une analyse de 878 sondages, 60 groupes de discussion (400 hommes et femmes), 28 récits de vie et des entretiens.

**PREMIÈRE CONSTATATION CLÉ :** La structure et la division du travail qui caractérisent le secteur de l'EMAPE désavantagent

énormément les femmes, bien qu'elles constituent une part importante de la main-d'œuvre. L'étude montre que ceci n'a pas toujours été le cas. Les structures se sont modifiées au fil du temps et elles pourraient être repensées pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

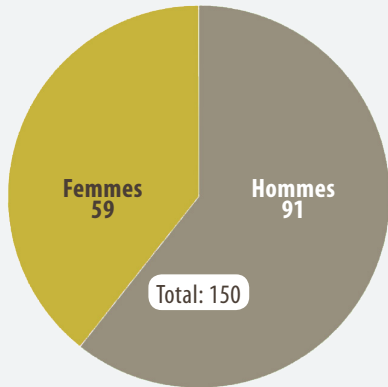
**DEUXIÈME CONSTATATION CLÉ :** Les normes, croyances et valeurs patriarcales empêchent la pleine participation des femmes à l'EMAPE, même si de nombreuses femmes sondées soient d'avis qu'il s'agit d'un bon emploi, et qu'elles cherchent à obtenir de meilleures conditions de travail et une formation dans le secteur.

**TROISIÈME CONSTATATION CLÉ :** La conjoncture fait que souvent les femmes n'ont pas accès au crédit, ce qui leur permettrait d'accroître leurs revenus et leur sécurité; elles se voient souvent refuser l'accès direct aux minéraux ou à leur contrôle, bloquant ainsi leur participation à la prise de décisions et leurs possibilités d'exercer un leadership.

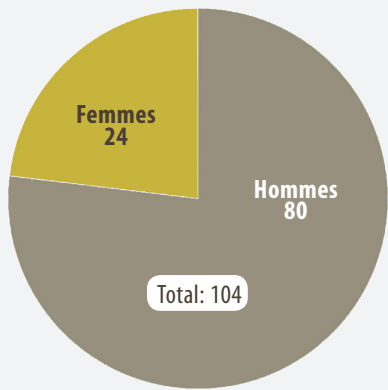
**QUATRIÈME CONSTATATION CLÉ :** Les femmes tirent parti, sur les plans économique et social, de leur travail dans l'EMAPE; ce revenu les aide à répondre aux besoins du ménage et rehausse leur statut social.

# Rwanda : Les résultats de la recherche

## NOMBRE DE PERSONNES SONDÉES



Province du Sud



Province du Nord

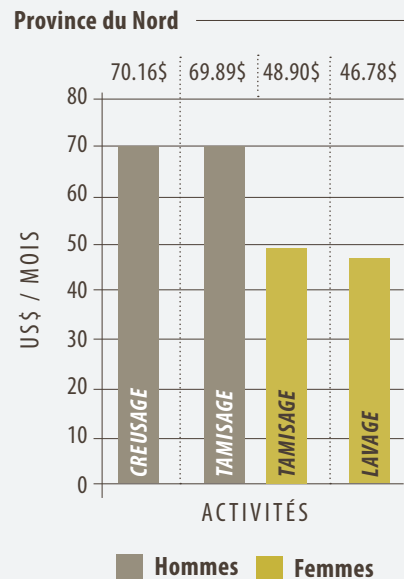
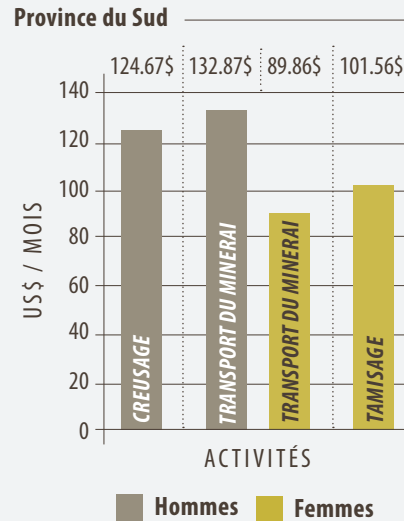
Toutes les personnes sondées travaillent dans deux mines artisanales et dans les environs. La première se trouve dans la province du Sud et la deuxième dans la province du Nord. La grande majorité, soit 99 % des femmes et 97 % des hommes, travaille dans les mines tout au long de l'année. L'âge moyen des femmes sondées est de 33 ans, et celui des hommes est de 32 ans.

**PREMIÈRE CONSTATION CLÉ :** En moyenne, les femmes gagnent deux fois plus dans le secteur minier artisanal que dans d'autres activités génératrices de revenus. C'est une source de revenus non négligeable pour bien des ménages.

Dans la province du Sud, 72 % des femmes sondées gagnent au moins la moitié du revenu du ménage, et 30 % d'entre elles sont l'unique soutien financier de la famille.

**DEUXIÈME CONSTATION CLÉ :** Malgré une structure de rémunération normalisée pour les rôles miniers, les femmes ont encore tendance à gagner moins que les hommes.

## REVENU MENSUEL MOYEN (USD) SELON GENRE ET LES ACTIVITÉS LES PLUS COURANTES



Dans la province du Nord, elles sont 71 % à gagner au moins la moitié du revenu du ménage, et 38 % d'entre elles sont l'unique soutien financier de la famille.

**TROISIÈME CONSTATION CLÉ :** Dans les deux sites étudiés, les femmes sont largement exclues des activités minières ayant un potentiel de gain plus élevé, y compris le creusage et le lavage au sluice. En raison de ces exclusions, il est difficile pour les femmes d'acquérir l'expérience et les compétences nécessaires pour accéder à des fonctions supérieures, y compris des postes de direction.

## ACTIVITÉS MINIÈRES LES PLUS COURANTES SELON LE SEXE

	Hommes	Femmes
Province du Sud	CREUSAGE (39 %)	TRANSPORT DU MINÉRAI (70 %)
	TRANSPORT DU MINÉRAI (29 %)	TAMISAGE (3 %)
Province du Nord	TAMISAGE (63 %)	TAMISAGE (75 %)
	CREUSAGE (49 %)	LAVAGE (21 %)

Les raisons de l'exclusion des femmes de certains rôles se fondent habituellement sur des points de vue discriminatoires au sujet des femmes. Selon les personnes sondées, les femmes qui travaillent dans les tunnels des mines, par exemple, sont considérées comme des personnes qui n'ont pas de « bonnes manières ». On estime aussi que les femmes sont incapables de faire du lavage à la batée sur le site situé dans la province du Sud, par manque d'expérience ou de force; or, certaines femmes effectuent ces tâches. Ces femmes, nous a-t-on dit, sont « comme des hommes et pas vraiment des femmes ».

Dans le site d'exploitation minière à petite échelle semi-industrialisé qui jouxte le site minier artisanal dans la province du Nord, on ne trouve aucune femme parmi les 350 employés. Les répondants ont dit qu'on n'avait pas embauché de femmes pour les postes semi-industriels hautement convoités (qui donnent droit à une rémunération quotidienne, peu importe la fluctuation des niveaux de production) parce que le gestionnaire a dit qu'elles « mettraient les hommes mal à l'aise ».

« Le fait que la majorité des femmes ne font que transporter du minerai porte atteinte à la réussite de nos activités minières. »

— Participant à un groupe de discussion dans la province du Sud

**QUATRIÈME CONSTATATION CLÉ :** Les femmes doivent concilier le travail minier avec des obligations familiales et ne peuvent donc pas passer autant de temps sur le site minier. Cela entrave leur potentiel de gains et limite encore plus leur accès aux nouveaux réseaux, compétences, et expériences nécessaires pour améliorer leurs moyens de subsistance.

**NOMBRE D'HEURES EN MOYENNE PAR JOUR SUR LE SITE MINIER**

HOMMES	FEMMES
7,09	5,35

**CINQUIÈME CONSTATATION CLÉ :** Parmi les personnes interrogées, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes de vivre sans conjoint, et la plupart d'entre elles ont des enfants à charge. Dans la province du Nord, les dossiers de l'entreprise indiquent que près de deux femmes sur trois sont des personnes non mariées ou sont chefs de famille. Dans l'ensemble, 55 % des femmes sont identifiées comme étant non mariées (célibataires, veuves, divorcées, ou ne vivant pas avec un partenaire) comparativement à 37 % des hommes, et 91 % des femmes sondées ont des enfants à charge de moins de 18 ans.

Le nombre remarquablement élevé de femmes et de mères célibataires est le résultat d'une stigmatisation et de la discrimination. Les mères célibataires ont déclaré être stigmatisées dans leur communauté et avoir commencé à travailler sur le site minier en raison de la pauvreté. Une fois mariées, les femmes se font décourager de travailler sur le site minier par leur communauté et leur mari.

Les femmes et les hommes nous ont dit à maintes reprises que les rôles des femmes en tant que conjointes et exploitantes minières étaient incompatibles : « *Les femmes qui travaillent dans les mines ne peuvent pas être organisées dans leur maison* ».

**SIXIÈME CONSTATATION CLÉ :** Les femmes qui participent à l'exploitation minière ont des antécédents scolaires variés. Elles sont à la fois plus susceptibles que leurs collègues masculins de n'avoir aucune scolarité et plus susceptibles d'avoir une éducation au-delà du niveau primaire.

28 % des femmes sondées ne sont pas scolarisées comparativement à seulement 11 % des hommes.

21 % des femmes qui travaillent dans les mines ont fait des études au-delà du niveau primaire, contre seulement 15 % des hommes.

**SEPTIÈME CONSTATATION CLÉ :** Les femmes ont moins de chances de faire partie d'une équipe minière, ce qui les prive des avantages du travail d'équipe, notamment le réseautage et la chance d'apprendre de leurs coéquipières. Celles qui veulent travailler en équipe, mais qui ne le font pas, expliquent que le manque de temps et d'argent sont des obstacles de taille. D'autres femmes qui ne travaillent pas en équipe disent qu'elles préfèrent travailler seules, car cela leur donne plus de flexibilité pour respecter leurs obligations familiales.

75 % des hommes travaillent en équipe, contre 52 % des femmes.

22 % des femmes qui ne travaillent pas en équipe aimeraient rejoindre une équipe.

**HUITIÈME CONSTATATION CLÉ :** Une coopérative exclusivement réservée aux femmes, et qui existait auparavant sur le site dans la province du Nord, a fourni aux femmes des prêts, des conseils, et un soutien qu'elles ne retrouvaient pas dans des coopératives mixtes. Dans les coopératives mixtes, on nous a dit que « les femmes ne mènent jamais ».

**NEUVIÈME CONSTATATION CLÉ :** Les femmes ont de la difficulté à avoir accès au crédit des banques parce qu'elles ont besoin de la permission de leur mari. Cette autorisation, selon elles, peut être difficile à obtenir. Aussi, les frais élevés des services bancaires limitent encore davantage l'accès des femmes à ces services. Sans accès au crédit, les femmes ne peuvent pas investir dans les activités minières en tant que sous-traitantes, ce qui leur permettrait de passer des activités de subsistance à des activités qui permettent l'épargne.

« Comme nous ne recevons pas de salaire de base [les revenus dépendent de la production de minéraux], quand il n'y a pas de production, je dois tout de même payer les frais de service à la banque. Si vous empruntez la somme de 500 000 RWF, vous devez payer 30 000 RWF à la banque! Je peux acheter beaucoup de chèvres avec ce montant de 30 000. »

– Femme sondée

**DIXIÈME CONSTATATION CLÉ :** Malgré les obstacles, certaines femmes travaillant dans l'exploitation minière artisanale ont constaté une transformation des stéréotypes négatifs dans le ménage et à l'échelle de la communauté. Certaines femmes sont considérées comme des « personnes d'envergure » par leurs familles, car elles apportent de l'argent au ménage. D'autres femmes ont été des pionnières dans leur site minier, en assumant des rôles généralement réservés aux hommes, comme le travail dans le lavage au sluice, en tant que chef d'une équipe minière et, dans certains cas, en tant que sous-traitantes.

**RECHERCHE RÉALISÉE EN RWANDA PAR :** Women In/And Mining (WIAMO)

**RECHERCHE DIRIGÉE PAR :** Université Carleton, Partenariat Afrique Canada, Development Research and Social Policy Analysis Centre.

Ce projet fait partie du programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF), financé conjointement par le Department for International Development (DFID) du R.-U., la William and Flora Hewlett Foundation et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Affaires mondiales Canada a octroyé un financement supplémentaire.

Septembre 2017

